

Accidentalité du réveillon de Noël

La période de Noël rassemble les familles mais comme les vacances scolaires sont communes à toutes les zones, les grands déplacements interviennent souvent à l'occasion des week-ends. Cependant les déplacements de proximité sont concentrés sur les jours particuliers des 24 et 25 décembre, et sont donc susceptibles d'être concernés par des retours alcoolisés après le repas.

En moyenne, 9 personnes décèdent chaque jour sur les routes de France métropolitaine (2023). Or 11 personnes sont décédées les 24 et 25 décembre 2023 (8 le 24 décembre et 3 le 25 décembre). Ce bilan peut varier assez fortement d'une année sur l'autre, du fait que chaque accident résulte de concours de circonstances individuels. Aussi les observations comparatives ont été réalisées entre périodes cumulées de 3 années (2017-2019 et 2021-2023), en écartant l'année 2020, la plus marquée par la pandémie de COVID.

Bilan sur les journées entières des 24 et 25 décembre

	Cumul 2017-2019		Cumul 2021-2023	
	Accidents	Tués	Accidents	Tués
24 décembre (veille de Noël)	338	19	271	25
25 décembre (Noël)	222	16	215	21

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine ; Séries labellisées définitives jusqu'en 2023

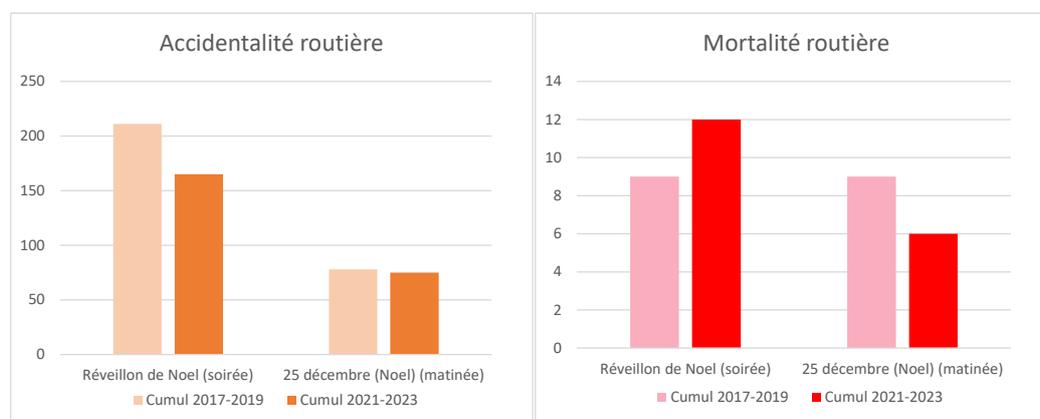
25 personnes sont décédées les 24 décembre et 21 les 25 décembre des années 2021, 2022 et 2023. C'est un bilan plus lourd que sur les 3 ans 2017-2019 (19 décès au total les 24 décembre et 16 décès les 25 décembre). En revanche, le nombre d'accidents enregistrés par les forces de l'ordre les 24 et 25 décembre a baissé sur la période 2021-2023 par rapport à la période 2017-2019.

Bilan sur les demi-journées des 24 décembre (de midi à minuit – Réveillon de Noël) et 25 décembre (de 0h à midi – matinée de Noël)

	Cumul 2017-2019		Cumul 2021-2023	
	Accidents	Tués	Accidents	Tués
Réveillon de Noël (soirée)	211	9	165	12
25 décembre (Noël) (matinée)	78	9	75	6

Le 24 décembre, la moitié des décès sont enregistrés pour des accidents ayant eu lieu avant midi, l'autre moitié après, alors que 6 accidents corporels sur 10 interviennent entre midi et minuit. Le nombre d'accidents le Réveillon de Noël baisse entre les deux périodes 2017-2019 et 2021-2023.

Le 25 décembre, moins de la moitié des décès sont enregistrés pour des accidents ayant eu lieu avant midi, et seulement un tiers des accidents corporels enregistrés le 25 décembre ont lieu avant midi, ce qui témoigne d'une matinée plus calme.



Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine ; Séries labellisées définitives jusqu'en 2023

Observatoire national interministériel de sécurité routière – Accidentalité de Noël et du nouvel An – Les données du 1^{er} janvier 2024 sont provisoires. 18/12/2024

Annexe : Données détaillées par an et par jour complet (24 décembre et 25 décembre)

Nombre de tués

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
24 décembre (veille de Noël)	8	9	11	13	14	10	5	4	5	9	8	8
25 décembre (Noël)	4	3	5	12	6	6	2	8	3	15	3	3

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées définitives jusqu'en 2023

Nombre d'accidents

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
24 décembre (veille de Noël)	110	123	123	120	125	98	104	136	115	103	89	79
25 décembre (Noël)	63	64	59	71	74	80	68	74	49	81	71	63

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine
Séries labellisées définitives jusqu'en 2023

Accidentalité du réveillon du Nouvel An

Le nouvel an est le dernier moment festif de l'année. De nombreux déplacements se font sur de courts trajets.

En moyenne, 9 personnes décèdent chaque jour sur les routes de France métropolitaine (2023). Or 16 personnes sont décédées les 31 décembre 2023 et 1^{er} janvier 2024 (5 le 31 décembre 2023 et 11 le 1^{er} janvier 2024). Ce bilan peut varier assez fortement d'une année sur l'autre, du fait que chaque accident résulte de concours de circonstances individuels. Aussi les observations comparatives ont été réalisées entre périodes cumulées de 3 années (2017-2019 et 2021-2023), en écartant l'année 2020, la plus marquée par la pandémie de COVID.

Bilan sur les journées entières des 31 décembre et 1^{ers} janvier

	Cumul 2017-2019		Cumul 2021-2023	
	Accidents	Tués	Accidents	Tués
Réveillon du Nouvel an (31 déc)	272	20	268	19
Jour de l'an (1er janvier suivant)	296	33	318	25

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine ; Séries labellisées définitives jusqu'en 2023, données provisoires non labellisées pour le 1^{er} janvier 2024

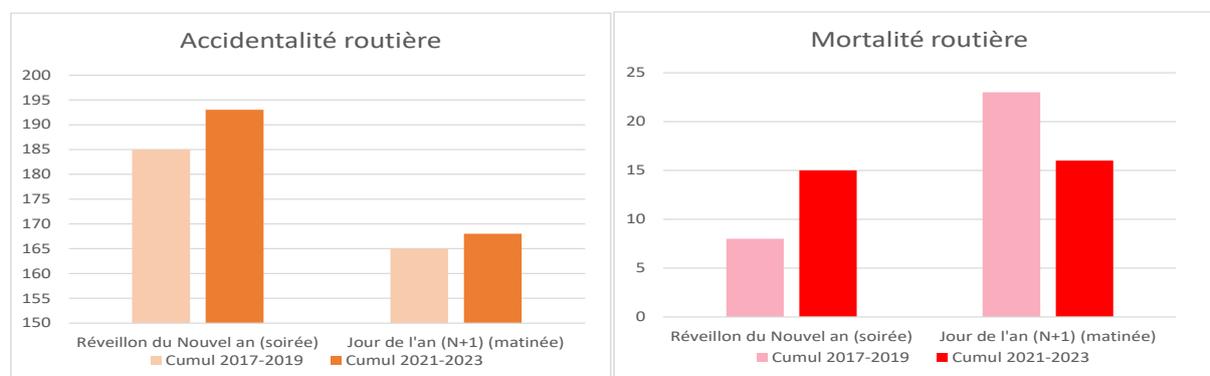
19 personnes sont décédées les 31 décembre des années 2021, 2022 et 2023 et 25 personnes sont décédées les 1^{ers} janvier des années 2022, 2023 et 2024. C'est un bilan moins lourd que sur les 3 ans 2017-2019 (20 décès au total les 31 décembre et 33 décès les 1^{ers} janvier). Le nombre d'accidents enregistrés par les forces de l'ordre les 31 décembre a baissé sur la période 2021-2023 par rapport à la période 2017-2019 mais il a augmenté les 1^{er} janvier sur la période 2022-2024.

Bilan sur les demi-journées des 31 décembre (de midi à minuit – Réveillon de la Saint Sylvestre) et 1^{er} janvier (de 0h à midi – matinée de Nouvel An)

	Cumul 2017-2019		Cumul 2021-2023	
	Accidents	Tués	Accidents	Tués
Réveillon (soirée du 31 déc.)	185	8	193	15
Jour de l'an (1er janv. matin suivant)	165	23	168	16

Le 31 décembre, 80 % des décès sont enregistrés pour des accidents ayant eu lieu entre midi et minuit, alors que plus des deux tiers des accidents corporels interviennent sur ce même créneau.

Le 1^{er} janvier, 60 % des décès sont enregistrés pour des accidents ayant eu lieu avant midi, et un peu plus de la moitié des accidents corporels enregistrés le 1^{er} janvier a lieu avant midi, ce qui témoigne d'une matinée accidentogène également soutenue.



Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine

Séries labellisées définitives jusqu'en 2023, données provisoires non labellisées pour le 1^{er} janvier 2024

Observatoire national interministériel de sécurité routière – Accidentalité de Noël et du nouvel An – Les données du 1^{er} janvier 2024 sont provisoires. 18/12/2024

Des facteurs alcool et stupéfiants encore bien présents dans les accidents :

Les 1^{ers} janvier matins 2022, 2023, et 2024, les trois quarts des décès sont intervenus à l'occasion d'un accident où au moins un conducteur avait un taux d'**alcool** supérieur au taux légal. Ce résultat est supérieur à la moyenne de l'année 2023 qui s'élève à 30 %.

Les 1^{ers} janvier matins 2022, 2023, et 2024, 40 % des décès sont intervenus à l'occasion d'un accident où au moins un conducteur était positif aux **stupéfiants**. Ce résultat est supérieur à la moyenne de l'année 2023 qui s'élève à 18 %.

Annexe : Données détaillées par an et par jour complet (31 décembre et 1^{er} janvier)

Nombre de tués

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
31 décembre (veille du Nouvel An)	12	9	2	12	9	9	4	7	1	8	6	5
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1er janvier (Nouvel An)	5	12	10	12	7	8	12	13	3	7	7	11

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine, Séries labellisées définitives jusqu'en 2023, données provisoires non labellisées pour le 1er janvier 2024

Nombre d'accidents

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
31 décembre (veille du Nouvel An)	109	108	93	106	89	76	90	106	85	107	90	71
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1er janvier (Nouvel An)	109	98	76	112	98	103	89	104	81	112	107	99

Source : ONISR - Données relatives aux accidents corporels enregistrés par les forces de l'ordre - Champs géographique : France métropolitaine, Séries labellisées définitives jusqu'en 2023, données provisoires non labellisées pour le 1er janvier 2024